

4 Économie

Agriculture/Transformation du manioc

Les potentiels nouveaux marchés des dérivés du manioc

Innocent M'BADOUA
Makokou / Gabon

LA production à grande échelle du manioc, prévue dans les prochaines semaines par la Sotrader et ses coopératives partenaires à travers le Gabon, offre des potentialités économiques pour l'économie nationale et les populations qui vont s'investir dans la transformation plus poussée de ce tubercule. Aujourd'hui, l'exploitation industrielle de cette denrée est quasiment inexistante. La production artisanale reste marginale, comme c'est le cas du secteur amidonnier aux mains de quelques artisans, qui revendent aux blanchisseurs de linge. La transformation alimentaire et artisanale du manioc s'illustre avec des produits dérivés comme l'attiéké et le gari. La méconnaissance des différents procédés de transformation de ce tubercule, le manque d'engagement des citoyens à s'investir dans cette filière, restent la raison principale du peu de contribution du manioc à la formation du Produit

Photo : Innocent M'Badouma



Une vue de ce qui devait être l'usine de production industrielle d'amidon à Léconi.

intérieur brut (PIB). Il faut dire que depuis longtemps, les nationaux n'ont considéré la transformation du manioc que seulement sous son aspect de manioc roui, de bâton prêt-à-cuire ou cru. Certes, cette marginalisation du manioc comme outil d'industrialisation du pays n'est pas spécifique au Gabon. En Afrique, le pourcentage du volume de manioc utilisé de façon industrielle varie, selon les évaluations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), se situe entre 5 et 16 %, tandis que le reste est directement utilisé pour la consommation humaine. Une grande partie du manioc transformé industriellement

est destinée à la consommation animale. Pourtant, le potentiel industriel de cette filière est avéré, lorsqu'on regarde ce qui se fait au Brésil. Dans le monde, seulement 10 % de la demande industrielle concerne la farine panifiable de manioc de haute qualité, pour un usage dans la biscuiterie et la pâtisserie, la dextrine, l'amidon et l'amidon pré-gélatinisé destinés à la fabrication d'adhésifs, de produits pharmaceutiques et d'assaisonnements. Le Brésil, l'un des leaders mondiaux de la production du manioc, a développé plusieurs filières industrielles à base de ce tubercule. En Afrique de l'ouest, l'industrialisation par la transformation se développe.

Photo : Guy Romuald MABIKA



Le manioc faiblement transformé, peu de valeur ajoutée.

Cette industrialisation a créé des nouveaux métiers, en multipliant les dérivés. Ainsi, voit-on apparaître des concepteurs de machines, des chercheurs, des transformateurs, des cuisiniers spécialisés, etc. Par ailleurs, l'on a observé qu'à partir des produits traditionnels du manioc, des marchés nouveaux sont apparus. C'est le cas des pizzas avec la farine de manioc, des fast-food... Des produits nouveaux issus du manioc se commercialisent à l'international, sur les marchés de l'ethnic-food (alimentation ethnique) en Europe. C'est le cas du manioc congelé, des snacks, de l'amidon. Bien que cette industrialisation soit encore limitée,

elle permet néanmoins de montrer combien ces produits ou ces nouvelles utilisations du manioc génèrent une économie dynamique. Un exemple : les techniques de fermentation utilisant l'amidon comme substrat et permettant d'obtenir une palette de produits dérivés, ont ouvert les marchés dans le domaine de la chimie et de la pharmacie. De plus, ces niches industrielles commandent des ressources humaines qualifiées, de manière à moderniser les filières issues de la transformation du manioc, et les amener, à terme, à occuper une place productive au sein de l'industrie alimentaire, du papier, des édulcorants et autres.

L'héritage d'une culture industrialisable

Des expériences autour de l'économie du manioc

I.M'B.
Makokou/Gabon

FIGURANT parmi les deux féculents de base les plus consommés au Gabon, le manioc a fait l'objet de plusieurs tentatives d'industrialisation. La première initiative, la plus connue, a été celle lancée par la Société africaine de production agricole (Sapa), au milieu des années 80. Le principal promoteur de ce projet privé, Jean-Pierre Lemboumba Lepandou, avait, à cette époque, investi dans des installations agro-industrielles ultramodernes. Fournisseurs de centaines d'emplois, la Sapa avait produit du gari de qualité, de la farine de semoule de manioc (foufou)... Les produits de

marque Sapa (vert aux rayures blanches) avaient conquis les rayons des supermarchés et fidélisé de nombreux ménages. Cette entreprise avait démontré qu'une agro-industrie de taille pouvait naître de la culture du manioc. Une deuxième expérience significative d'industrialisation, cette fois-ci moins prospère, a été tentée dans la région de Léconi, dans le Haut-Ogooué. Il s'agit de la création d'une usine de fabrication industrielle de l'amidon, à base de féculent issu du tubercule manioc. La société avait été juridiquement fondée, les installations industrielles de l'usine montées à l'entrée de la commune de Léconi. Il y a même eu, dans les Plateaux Batéké, un début d'aménagement de plantations à perte de vue. Mais pour des raisons aujourd'hui peu



Une vue du sac du foufou de Kabaga, une des trois grandes tentatives d'industrialiser la culture du manioc.

connues, l'initiative s'est arrêtée d'un coup. La dernière initiative d'exploitation a été le fait de la Coopérative agricole de Kaye (Coopak). Il y a deux ans, cette entité avait planté 5 600 hectares de manioc, employé 650 personnes par saison, avec pour finalité de produire une semoule de

manioc biologique (foufou nature). Là aussi, une usine importée de Chine a été implantée au village Kabaga. Mais pour des raisons techniques, la Coopak ne pouvait obtenir la qualité oligoleptique du foufou de Kabaga, tel que souhaité par le promoteur, Alexis Ndouna. Toujours

est-il que la Coopak va produire de la semoule de manioc, qui sera écoulée essentiellement sur le marché local de Franceville. Ces trois expériences ont eu le mérite de montrer qu'une véritable industrie, créatrice d'emplois, de revenus et porteuse de développement en zones rurales peut naître, à partir de la culture industrielle du manioc. Avec le projet Gabonaise des réalisations agricoles et des nationaux engagés (Graine), le chef de l'Etat et le gouvernement qui exécutent son programme de société, misent sur une nouvelle approche de l'exploitation industrielle du manioc. Cette fois, plutôt que des investisseurs privés, la démarche s'appuie sur des sociétés coopératives agricoles, regroupant un à plusieurs exploitants.

Brèves

Côte d'Ivoire/Mise en place d'un fond de garantie de 1,8 milliard de FCFA

La Fédération des producteurs ivoiriens de coton (FPC-CI) a mis en place, un fonds de garantie doté de 1,8 milliard de FCFA (2,9 millions \$). Ce fonds apportera un soutien aux acteurs de la filière, par le biais d'un meilleur accès aux financements bancaires pour développer leurs divers projets et activités. Il est constitué d'un versement de 4,5 FCFA/kg par les égreneurs aux producteurs de coton comme complément de prix de la campagne cotonnière 2014-2015.

Internet/Facebook embêté par l'excès de publicités

Facebook atteindra ses limites en matière d'affichage publicitaire sur sa plateforme. Et pour cause, il faut ménager les internautes et ne pas leur imposer trop de publicité. Dès lors, l'enjeu pour Facebook est de consolider ses revenus publicitaires qui représentent 95,2% de ses revenus globaux, mais en évitant de trop tirer sur la corde qui pourrait se casser et causer plutôt des pertes.

Nigeria/Financement multilatéral disponible pour la transmission électrique

La Transmission Company of Nigeria (TCN) dispose d'une fenêtre de financement multilatéral de 1,364 milliard de dollars (\$) qu'elle investit dans la modernisation et l'extension du réseau national de transmission électrique. Les divers fonds proviennent d'organismes internationaux tels que la Banque mondiale (664 millions \$), la Banque africaine de développement (200 millions \$), l'Agence française de développement (170 millions \$), l'Eurobond (130 millions \$) et l'Agence japonaise de coopération internationale (200 millions \$).

Côte d'Ivoire/Le Conseil Café-Cacao réaffirme le prix garanti aux producteurs

La directrice du Conseil Café-Cacao, gendarme de la puissante filière ivoirienne, Massandje Touré-Litsé, a démenti dans une interview télévisée les "rumeurs infondées", que le faible cours du cacao sur le marché mondial (-25% en quatre mois) n'avait aucun impact sur le prix de 1100 francs CFA (1,70 euros) par kilo garanti aux producteurs depuis le début de la campagne, le 1er octobre dernier.

Rassemblées par F.A.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 08/02/2017

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,0675	1USD =	614,480	1 USD	635,986
CAD	1,4072	1CAD =	466,143	1 CAD	490,428
JPY	119,9400	1JPY =	5,469	100 JPY	568,714
GBP	0,8633	1GBP =	759,825	1 GBP	792,920
CHF	1,0658	1CHF =	615,460	100 CHF	64 422,35
ZAR	14,3443	1ZAR =	45,729	100 ZAR	4 755,31
MAD	10,7081	1MAD =	61,258	MAD	64,55
CNY	7,3487	1CNY =	89,262	1CNY	63,70
KES	110,5900	1KES =	5,931	1KES	6,11

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	08/02/2017	4 772,35
DOW JONES	08/02/2017	20 134,19
BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
08 Février 2017: 54,94		